

477843-2026 - Wettbewerb

Frankreich – Technische Kontrolle – Accord-cadre à bons de commande pour des prestations d'Inspections détaillées Périodiques (IDP) des ouvrages de traversée hydraulique du réseau ESCOTA

OJ S 131/2026 10/07/2026

Auftrags- oder Konzessionsbekanntmachung – Standardregelung
Dienstleistungen

1. Beschaffer

1.1. Beschaffer

Offizielle Bezeichnung: ESCOTA SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES

E-Mail: marches.escota@vinci-autoroutes.com

Rechtsform des Erwerbers: Einrichtung des öffentlichen Rechts

Tätigkeit des öffentlichen Auftraggebers: Wirtschaftliche Angelegenheiten

2. Verfahren

2.1. Verfahren

Titel: Accord-cadre à bons de commande pour des prestations d'Inspections détaillées Périodiques (IDP) des ouvrages de traversée hydraulique du réseau ESCOTA

Beschreibung: Accord-cadre à bons de commande pour la réalisation des prestations d'Inspections Détaillées Périodiques pour les ouvrages de traversée hydraulique, dont le diamètre ou la hauteur est inférieur à 2 m, situés sur le domaine autoroutier exploité par ESCOTA.

Kennung des Verfahrens: 0fa2c29c-cac5-4e7a-a814-62efbd0a057b

Interne Kennung: DMO.RA-26.024-2

Verfahrensart: Offenes Verfahren

Das Verfahren wird beschleunigt: nein

2.1.1. Zweck

Art des Auftrags: Dienstleistungen

Haupteinstufung (cpv): 71631000 Technische Kontrolle

Zusätzliche Einstufung (cpv): 71631480 Inspektion von Straßen, 71631400 Technische Überwachung an Ingenieurbauten

2.1.2. Erfüllungsort

Beliebiger Ort

Zusätzliche Informationen: Les travaux se situeront sur les réseaux autoroutiers Escota dans les départements cités en sections 5.1.2 ci après.

2.1.4. Allgemeine Informationen

Zusätzliche Informationen: ESCOTA est une société de droit privé, et exerce le métier de concessionnaire autoroutier. Le présent appel d'offres fait l'objet d'une procédure dématérialisée. Les candidats téléchargent gratuitement le DCE via le site

<https://consultations-escota.omnikles.com>. Les candidats doivent s'identifier en indiquant une adresse courriel électronique (mail) permettant de façon certaine une correspondance pour l'envoi d'éventuels compléments, précisions ou rectifications. Le candidat garde à sa charge la

vérification régulière des messages reçus sur son adresse email. La responsabilité d'ESCOTA ne saurait être recherchée si le candidat a donné une adresse erronée, ou s'il n'a pas consulté ses messages. Le dépôt des plis est possible exclusivement au travers de la plateforme en suivant les instructions de cette dernière, et ce, avant la date et l'heure limites de réception fixées en section 5.1.12 ci-après. Chaque transmission fait l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. Seul cet accusé est la preuve de dépôt du pli. Il convient de le conserver pendant toute la durée de la procédure, jusqu'à l'attribution du marché. Le fuseau horaire de référence est celui de (GMT+01:00 Paris). Il est vivement recommandé aux candidats de ne pas déposer leur pli « en dernière minute » et de s'être assurés, par un test préalable, qu'ils maîtrisent bien le fonctionnement de la plateforme. La durée de l'opération de dépôt dépend directement de la taille des enveloppes de réponse et de la qualité de la connexion internet des candidats. Les candidats devront donc s'organiser afin que leurs plis soient transférés en totalité sur la plateforme avant la date et l'heure limites de dépôt, sinon, les plis seront considérés hors délai. En cas de difficulté, un service de support est mis à disposition des candidats, joignable par téléphone au n° 0825 001 326, de 9H00 à 18H00 sans interruption, du lundi au vendredi (hors jours fériés), ou à l'adresse suivante : support@safetender.com Les candidats contacteront prioritairement le service support par courrier électronique à l'adresse susmentionnée à des fins de traçabilité (obtention d'un ticket), puis par téléphone dans un second temps. Toute question intervenant dans le cadre de cette procédure devra être posée par le biais de la plateforme. Aucune réponse ne sera apportée en dehors de celle-ci. Les modalités de présentation et de transmission du dossier de candidature et du dossier d'offre sont définies au règlement de consultation. Forme juridique de l'attributaire : L'accord-cadre sera attribué soit à un opérateur économique unique, soit à un groupement d'opérateurs économiques. En cas de groupement, le mandataire du groupement sera obligatoirement désigné dès la candidature. En cas de candidature en groupement conjoint, le mandataire devra, lors de l'attribution du marché, être solidaire afin d'assurer la bonne exécution du marché. Il est précisé qu'un opérateur économique ne peut pas être mandataire de plus d'un groupement pour un même accord cadre et ne peut signer plus d'une offre. Pour éviter de fausser la concurrence, un cotraitant ne pourra pas être retenu dans plusieurs groupements. Si tel était le cas, le Maître d'Ouvrage demanderait à ces entités que ne soit maintenue que la candidature d'une seule d'entre elles. A défaut de désistement (s) volontaire(s) permettant d'atteindre ce résultat dans le délai imparti, le Maître d'Ouvrage procédera au rejet de la candidature de ces entités pour ce seul motif. En outre, de manière générale, un opérateur économique ne pourra signer plus d'une offre. Si plusieurs entités sans personnalité juridique (agences, établissements secondaires ...) d'un même opérateur économique, se portent candidates à une même consultation, le maître d'ouvrage demandera à ces entités que ne soit maintenue que la candidature d'une seule d'entre elles, effectivement habilitée à engager l'opérateur économique. A défaut de désistement(s) volontaire(s) permettant d'atteindre ce résultat dans le délai imparti, le maître d'ouvrage procédera au rejet de la candidature de ces entités pour ce seul motif. Après examen de la complétude du dossier de candidature et de l'aptitude des candidats à exercer l'activité professionnelle, la capacité des candidats à exécuter les prestations objet de l'accord-cadre concerné sera évaluée, sur la base des renseignements et documents demandés en rubrique 5.1.9, au regard de leur capacité économique et financière ; de leur capacité technique et professionnelle ainsi que de leur expérience en rapport avec l'opération. Il est rappelé que seul un opérateur économique détenant une personnalité juridique propre (ce qui n'est pas le cas d'un établissement secondaire) peut se porter candidat et soumissionner à un marché public. En cas de groupement, cette condition s'applique à tous les membres du groupement. Conformément à l'article R.2161-4 du CCP, le Maître d'Ouvrage peut décider d'examiner les offres avant les candidatures. Dans ce cas, il n'analysera la candidature que du seul

attributaire pressenti. Les candidats peuvent répondre à un ou plusieurs lots. Les candidats sont informés de la règle d'attribution suivante : un candidat ne pourra être attributaire que de 1 seul lot maximum selon les modalités définies dans le règlement de la consultation. Conformément aux dispositions des documents de la consultation, certaines prestations identifiées comme essentielles ne peuvent faire l'objet d'une sous-traitance et doivent être exécutées directement par le titulaire. Les candidats seront avisés ultérieurement de la suite donnée à leur candidature et offre.

Rechtsgrundlage:

Richtlinie 2014/24/EU

2.1.5. Bedingungen für die Auftragsvergabe

Bedingungen für die Einreichung:

Höchstzahl der Lose, für die ein Bieter Angebote einreichen kann: 2

Auftragsbedingungen:

Höchstzahl der Lose, für die Aufträge an einen Bieter vergeben werden können: 1

2.1.6. Ausschlussgründe

Quellen der Ausschlussgründe: Bekanntmachung

Rein innerstaatliche Ausschlussgründe: Voir également les cas mentionnés à la rubrique 5.1.9 du présent avis.

5. Los

5.1. Los: LOT-0001

Titel: Accord-cadre à bons de commande pour des prestations d'Inspections détaillées Périodiques (IDP) sur les ouvrages de traversée hydraulique du réseau ESCOTA sur le secteur Provence

Beschreibung: Réalisation des inspections détaillées périodiques (IDP) des ouvrages hydrauliques (OH) du secteur Provence. Prestations comprenant : pré-visite d'ouvrage, inspection visuelle complète, inspection caméra le cas échéant, rédaction des rapports d'inspection, saisie dans le logiciel AgileAssets, réunion de restitution. Les ouvrages concernés sont de type buse métallique, buse béton armé, buse préfabriquée et dalot, dont le diamètre ou la hauteur est inférieur à 2 m. A titre indicatif, il est prévu la visite d'inspection d'environ 497 ouvrages hydrauliques sur la durée totale de l'accord-cadre.

Interne Kennung: LOT 1

5.1.1. Zweck

Art des Auftrags: Dienstleistungen

Haupteinstufung (cpv): 71631000 Technische Kontrolle

Zusätzliche Einstufung (cpv): 71631480 Inspektion von Straßen, 71631400 Technische Überwachung an Ingenieurbauten

Optionen:

Beschreibung der Optionen: Reconduction de l'accord cadre: L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de douze (12) mois à compter de sa date de notification et reconductible 3 fois pour la même période par tacite reconduction, sans que sa durée totale ne puisse dépasser quarante-huit (48) mois. Le Maître d'ouvrage se réserve la possibilité de passer un marché de prestations similaires sur le fondement de l'article R.2122-7 du Code de la commande publique avec le Titulaire du présent marché. Ce marché devra être conclu dans un délai de 3 ans à compter de la notification du présent marché. Le présent accord-cadre n'est pas renouvelable.

5.1.2. Erfüllungsort

Land, Gliederung (NUTS): Alpes-de-Haute-Provence (FRL01)

Land: Frankreich

Zusätzliche Informationen: Lieux principaux d'exécution: réseau Escota, sur les Autoroutes A8, A51, et A52, dans les départements suivants : Alpes-de-Haute Provence (04), Hautes-Alpes (05), Var (83), Bouches-du-Rhône (13), Vaucluse (84), et Alpes-Maritimes (06)

5.1.2. Erfüllungsort

Land, Gliederung (NUTS): Hautes-Alpes (FRL02)

Land: Frankreich

Zusätzliche Informationen: Lieux principaux d'exécution: réseau Escota, sur les Autoroutes A8, A51, et A52, dans les départements suivants : Alpes-de-Haute Provence (04), Hautes-Alpes (05), Var (83), Bouches-du-Rhône (13), Vaucluse (84), et Alpes-Maritimes (06)

5.1.2. Erfüllungsort

Land, Gliederung (NUTS): Var (FRL05)

Land: Frankreich

Zusätzliche Informationen: Lieux principaux d'exécution: réseau Escota, sur les Autoroutes A8, A51, et A52, dans les départements suivants : Alpes-de-Haute Provence (04), Hautes-Alpes (05), Var (83), Bouches-du-Rhône (13), Vaucluse (84), et Alpes-Maritimes (06)

5.1.2. Erfüllungsort

Land, Gliederung (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)

Land: Frankreich

Zusätzliche Informationen: Lieux principaux d'exécution: réseau Escota, sur les Autoroutes A8, A51, et A52, dans les départements suivants : Alpes-de-Haute Provence (04), Hautes-Alpes (05), Var (83), Bouches-du-Rhône (13), Vaucluse (84), et Alpes-Maritimes (06)

5.1.2. Erfüllungsort

Land, Gliederung (NUTS): Vaucluse (FRL06)

Land: Frankreich

Zusätzliche Informationen: Lieux principaux d'exécution: réseau Escota, sur les Autoroutes A8, A51, et A52, dans les départements suivants : Alpes-de-Haute Provence (04), Hautes-Alpes (05), Var (83), Bouches-du-Rhône (13), Vaucluse (84), et Alpes-Maritimes (06)

5.1.2. Erfüllungsort

Land, Gliederung (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)

Land: Frankreich

Zusätzliche Informationen: Lieux principaux d'exécution: réseau Escota, sur les Autoroutes A8, A51, et A52, dans les départements suivants : Alpes-de-Haute Provence (04), Hautes-Alpes (05), Var (83), Bouches-du-Rhône (13), Vaucluse (84), et Alpes-Maritimes (06)

5.1.3. Geschätzte Dauer

Laufzeit: 12 Monate

5.1.5. Wert

Höchstwert der Rahmenvereinbarung: 600 000,00 EUR

5.1.6. Allgemeine Informationen

Vorbehaltene Teilnahme:

Teilnahme ist nicht vorbehalten.

Auftragsvergabeprojekt nicht aus EU-Mitteln finanziert

Die Beschaffung fällt unter das Übereinkommen über das öffentliche Beschaffungswesen: nein

Zusätzliche Informationen: Modalités de financement et de paiement : Origine du financement 100% ESCOTA. Aucune avance ne sera accordée au titulaire. Les prix de l'accord-cadre seront mis à jour chaque année le 1er jour suivant la date anniversaire de l'accord cadre, et vaudront pour la durée de la nouvelle période annuelle, sauf pour la 1ère année de l'accord-cadre, pour laquelle les prix ne seront pas mis à jour. Le délai de règlement est de soixante (60) jours à compter de la date d'émission de la facture par le titulaire à ESCOTA. Les modalités de cautionnement et de garantie sont définies au CCAP. La valeur maximale de l'accord-cadre mentionnée à l'article 5.1.5 correspond au montant maximum pour la durée totale de l'accord-cadre (toutes reconductions comprises) soit 48 mois.

5.1.9. Eignungskriterien

Quellen der Eignungskriterien: Auftragsunterlagen

5.1.11. Auftragsunterlagen

Sprachen, in denen die Auftragsunterlagen offiziell verfügbar sind: Französisch

Internetadresse der Auftragsunterlagen: <https://consultations-escota.omnikles.com>

5.1.12. Bedingungen für die Auftragsvergabe

Bedingungen für die Einreichung:

Elektronische Einreichung: Erforderlich

Adresse für die Einreichung: <https://consultations-escota.omnikles.com>

Sprachen, in denen Angebote oder Teilnahmeanträge eingereicht werden können: Französisch

Elektronischer Katalog: Nicht zulässig

Varianten: Nicht zulässig

Frist für den Eingang der Angebote: 10/08/2026 16:00:00 (UTC+02:00) Osteuropäische Zeit, Mitteleuropäische Sommerzeit

Dauer, während der das Angebot gültig bleiben muss: 8 Monate

Auftragsbedingungen:

Die Auftragsausführung muss im Rahmen von Programmen für geschützte

Beschäftigungsverhältnisse erfolgen: Nein

Elektronische Rechnungsstellung: Zulässig

Aufträge werden elektronisch erteilt: nein

Zahlungen werden elektronisch geleistet: nein

5.1.15. Techniken

Rahmenvereinbarung:

Rahmenvereinbarung ohne erneuten Aufruf zum Wettbewerb

Informationen über das dynamische Beschaffungssystem:

Kein dynamisches Beschaffungssystem

5.1.16. Weitere Informationen, Schlichtung und Nachprüfung

Schlichtungsstelle: Tribunal judiciaire de Marseille

Überprüfungsstelle: Tribunal judiciaire de Marseille

Informationen über die Überprüfungsfristen: L'opérateur économique dispose de la faculté de former les recours suivants devant le Tribunal judiciaire de Marseille : un référé précontractuel avant la signature du marché sur le fondement des dispositions des articles 2 et suivants de l'ordonnance n° 2009515 du 7 mai 2009 ; un délai de seize (16) jours sera respecté entre la date d'envoi du courrier de rejet et la date de signature du marché. Ce délai sera ramené à onze (11) jours en cas d'envoi dudit courrier de rejet par courriel. un référé contractuel après la signature du marché et au plus tard le trente-et-unième (31ème) jour suivant la publication de l'avis d'attribution sur le fondement des dispositions des articles 11 et suivants de l'ordonnance n° 2009515 du 7 mai 2009.

Organisation, die zusätzliche Informationen über das Vergabeverfahren bereitstellt: ESCOTA SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES
Organisation, die einen Offline-Zugang zu den Vergabeunterlagen bereitstellt: ESCOTA SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES
Organisation, die weitere Informationen für die Nachprüfungsverfahren bereitstellt: Tribunal judiciaire de Marseille
Organisation, die Teilnahmeanträge entgegennimmt: ESCOTA SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES
Organisation, die Angebote bearbeitet: ESCOTA SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES

5.1. Los: LOT-0002

Titel: Accord-cadre à bons de commande pour des prestations d'Inspections détaillées Périodiques (IDP) sur les ouvrages de traversée hydraulique du réseau ESCOTA sur le secteur Cote d'Azur

Beschreibung: Réalisation des inspections détaillées périodiques (IDP) des ouvrages hydrauliques (OH) du secteur Cote d'Azur. Prestations comprenant : pré-visite d'ouvrage, inspection visuelle complète, inspection caméra le cas échéant, rédaction des rapports d'inspection, saisie dans le logiciel AgileAssets, réunion de restitution. Les ouvrages concernés sont de type buse métallique, buse béton armé, buse préfabriquée et dalot, dont le diamètre ou la hauteur est inférieur à 2 m. A titre indicatif, il est prévu la visite d'inspection d'environ 503 ouvrages hydrauliques sur la durée totale de l'accord-cadre.

Interne Kennung: LOT 2

5.1.1. Zweck

Art des Auftrags: Dienstleistungen

Haupteinstufung (cpv): 71631000 Technische Kontrolle

Zusätzliche Einstufung (cpv): 71631480 Inspektion von Straßen, 71631400 Technische Überwachung an Ingenieurbauten

Optionen:

Beschreibung der Optionen: Reconduction de l'accord cadre: Le présent accord-cadre est conclu pour une période initiale de douze (12) mois à compter de sa date de notification et reconductible 3 fois pour la même période par tacite reconduction, sans que sa durée totale ne puisse dépasser quarante-huit (48) mois. Le Maître d'ouvrage se réserve la possibilité de passer un marché de prestations similaires sur le fondement de l'article R.2122-7 du Code de la commande publique avec le Titulaire du présent marché. Ce marché devra être conclu dans un délai de 3 ans à compter de la notification du présent marché. Le présent accord-cadre n'est pas renouvelable.

5.1.2. Erfüllungsort

Land, Gliederung (NUTS): Var (FRL05)

Land: Frankreich

Zusätzliche Informationen: Lieux principaux lieux d'exécution: réseau Escota, sur les Autoroutes A8, A50, A57 et A520, dans le département des Alpes-Maritimes (06), Var (83), Bouches-du-Rhône (13)

5.1.2. Erfüllungsort

Land, Gliederung (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)

Land: Frankreich

Zusätzliche Informationen: Lieux principaux d'exécution: réseau Escota, sur les Autoroutes A8, A50, A57 et A520, dans le département des Alpes-Maritimes (06), Var (83), Bouches-du-Rhône (13)

5.1.2. Erfüllungsort

Land, Gliederung (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)

Land: Frankreich

Zusätzliche Informationen: Lieux principaux d'exécution: réseau Escota, sur les Autoroutes A8, A50, A57 et A520, dans le département des Alpes-Maritimes (06), Var (83), Bouches-du-Rhône (13)

5.1.3. Geschätzte Dauer

Laufzeit: 12 Monate

5.1.5. Wert

Höchstwert der Rahmenvereinbarung: 600 000,00 EUR

5.1.6. Allgemeine Informationen

Vorbehaltene Teilnahme:

Teilnahme ist nicht vorbehalten.

Auftragsvergabeprojekt nicht aus EU-Mitteln finanziert

Die Beschaffung fällt unter das Übereinkommen über das öffentliche Beschaffungswesen: nein

Zusätzliche Informationen: Modalités de financement et de paiement : Origine du financement 100% ESCOTA. Aucune avance ne sera accordée au titulaire. Les prix de l'accord-cadre seront mis à jour chaque année le 1er jour suivant la date anniversaire de l'accord cadre, et vaudront pour la durée de la nouvelle période annuelle, sauf pour la 1ère année de l'accord-cadre, pour laquelle les prix ne seront pas mis à jour. Le délai de règlement est de soixante (60) jours à compter de la date d'émission de la facture par le titulaire à ESCOTA. La valeur maximale de l'accord-cadre mentionnée à l'article 5.1.5 correspond au montant maximum pour la durée totale de l'accord-cadre (toutes reconductions comprises) soit 48 mois.

5.1.9. Eignungskriterien

Quellen der Eignungskriterien: Auftragsunterlagen

5.1.11. Auftragsunterlagen

Sprachen, in denen die Auftragsunterlagen offiziell verfügbar sind: Französisch

Internetadresse der Auftragsunterlagen: <https://consultations-escota.omnikles.com>

5.1.12. Bedingungen für die Auftragsvergabe

Bedingungen für die Einreichung:

Elektronische Einreichung: Erforderlich

Adresse für die Einreichung: <https://consultations-escota.omnikles.com>

Sprachen, in denen Angebote oder Teilnahmeanträge eingereicht werden können: Französisch

Elektronischer Katalog: Nicht zulässig

Varianten: Nicht zulässig

Frist für den Eingang der Angebote: 10/08/2026 16:00:00 (UTC+02:00) Osteuropäische Zeit, Mitteleuropäische Sommerzeit

Dauer, während der das Angebot gültig bleiben muss: 8 Monate

Auftragsbedingungen:

Die Auftragsausführung muss im Rahmen von Programmen für geschützte

Beschäftigungsverhältnisse erfolgen: Nein

Elektronische Rechnungsstellung: Zulässig

Aufträge werden elektronisch erteilt: nein
Zahlungen werden elektronisch geleistet: nein

5.1.15. Techniken

Rahmenvereinbarung:

Rahmenvereinbarung ohne erneuten Aufruf zum Wettbewerb

Informationen über das dynamische Beschaffungssystem:

Kein dynamisches Beschaffungssystem

5.1.16. Weitere Informationen, Schlichtung und Nachprüfung

Schlichtungsstelle: Tribunal judiciaire de Marseille

Überprüfungsstelle: Tribunal judiciaire de Marseille

Informationen über die Überprüfungsfristen: L'opérateur économique dispose de la faculté de former les recours suivants devant le Tribunal judiciaire de Marseille : un référé précontractuel avant la signature du marché sur le fondement des dispositions des articles 2 et suivants de l'ordonnance n° 2009515 du 7 mai 2009 ; un délai de seize (16) jours sera respecté entre la date d'envoi du courrier de rejet et la date de signature du marché. Ce délai sera ramené à onze (11) jours en cas d'envoi dudit courrier de rejet par courriel. un référé contractuel après la signature du marché et au plus tard le trente-et-unième (31ème) jour suivant la publication de l'avis d'attribution sur le fondement des dispositions des articles 11 et suivants de l'ordonnance n° 2009515 du 7 mai 2009.

Organisation, die zusätzliche Informationen über das Vergabeverfahren bereitstellt: ESCOTA SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES

Organisation, die einen Offline-Zugang zu den Vergabeunterlagen bereitstellt: ESCOTA SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES

Organisation, die weitere Informationen für die Nachprüfungsverfahren bereitstellt: Tribunal judiciaire de Marseille

Organisation, die Teilnahmeanträge entgegennimmt: ESCOTA SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES

Organisation, die Angebote bearbeitet: ESCOTA SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES

8. Organisationen

8.1. ORG-0001

Offizielle Bezeichnung: ESCOTA SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES

Registrierungsnummer: 56204152500071

Abteilung: Direction de la Maîtrise d'Ouvrage

Postanschrift: 432 avenue de Cannes BP41

Stadt: MANDELIEU-LA-NAPOULE

Postleitzahl: 06210

Land, Gliederung (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)

Land: Frankreich

Kontaktperson: DMO - Service Marchés et Contrats

E-Mail: marches.escota@vinci-autoroutes.com

Telefon: +33493485000

Internetadresse: <http://www.vinci-autoroutes.com>

Endpunkt für den Informationsaustausch (URL): <https://consultations-escota.omnikles.com>

Profil des Erwerbers: <https://consultations-escota.omnikles.com>

Rollen dieser Organisation:

Beschaffer

Organisation, die zusätzliche Informationen über das Vergabeverfahren bereitstellt

Organisation, die einen Offline-Zugang zu den Vergabeunterlagen bereitstellt

Organisation, die Teilnahmeanträge entgegennimmt

Organisation, die Angebote bearbeitet

8.1. ORG-0002

Offizielle Bezeichnung: Tribunal judiciaire de Marseille

Registrierungsnummer: 17130111200776

Postanschrift: 6 rue Joseph Autran

Stadt: MARSEILLE

Postleitzahl: 13006

Land, Gliederung (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)

Land: Frankreich

E-Mail: tj-marseille@justice.fr

Telefon: +33491155050

Fax: +33491544290

Rollen dieser Organisation:

Überprüfungsstelle

Organisation, die weitere Informationen für die Nachprüfungsverfahren bereitstellt

Schlichtungsstelle

8.1. ORG-0000

Offizielle Bezeichnung: Publications Office of the European Union

Registrierungsnummer: PUBL

Stadt: Luxembourg

Postleitzahl: 2417

Land, Gliederung (NUTS): Luxembourg (LU000)

Land: Luxemburg

E-Mail: ted@publications.europa.eu

Telefon: +352 29291

Internetadresse: <https://op.europa.eu>

Rollen dieser Organisation:

TED eSender

Informationen zur Bekanntmachung

Kennung/Fassung der Bekanntmachung: 40168495-0179-4a21-b67d-792869393e02 - 01

Formulartyp: Wettbewerb

Art der Bekanntmachung: Auftrags- oder Konzessionsbekanntmachung – Standardregelung

Unterart der Bekanntmachung: 16

Datum der Übermittlung der Bekanntmachung: 08/07/2026 14:27:46 (UTC+00:00)

Westeuropäische Zeit, GMT

Sprachen, in denen diese Bekanntmachung offiziell verfügbar ist: Französisch

Veröffentlichungsnummer der Bekanntmachung: 477843-2026

ABl. S – Nummer der Ausgabe: 131/2026

Datum der Veröffentlichung: 10/07/2026